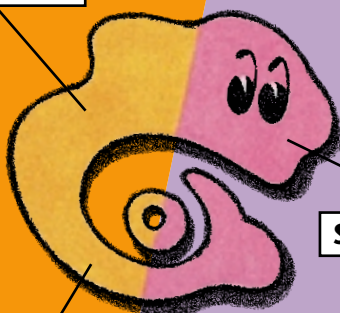


# Vacanciers soyez vigilants!

Le monoxyde  
de carbone  
est un gaz toxique

**INCOLORE**



**SANS SAVEUR**

**INODORE**

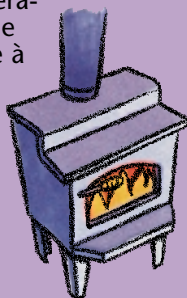
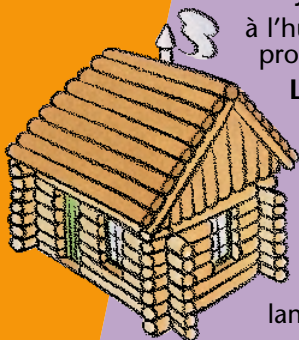
## Il peut tuer rapidement

**S**es sources potentielles au chalet, au camp de pêche ou de chasse, dans une roulotte, une tente ou une remise sont :

Les systèmes de chauffage :  
à l'huile, au gaz naturel, au propane, au bois, bi-énergie.

Les appareils et outils :

poêle, chaufferette, foyer, réfrigérateur, barbecue (hibachi), scie à chaîne, compresseur, génératrice, lampe.



# + Ce qu'il ne faut jamais faire

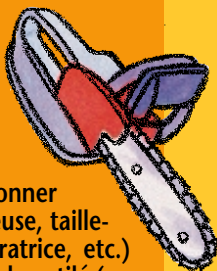
- N'utilisez jamais un four à gaz à la place du système de chauffage principal, et ce, même pour une courte période.

- N'utilisez jamais un barbecue, un Hibachi ou une chaufferette à combustible à l'intérieur du chalet, de la roulotte ou de tout autre bâtiment.



- N'utilisez jamais une lampe, un poêle ou tout autre appareil de plein air émettant une flamme dans un endroit clos.

- Dans la roulotte ou dans le chalet, ne bouchez jamais les entrées d'air ou les systèmes d'évacuation des appareils fonctionnant au combustible.



- Ne faites jamais fonctionner des outils à moteur (tondeuse, taille-haie, scie à chaîne, génératrice, etc.) dans un espace clos ou mal ventilé (garage, atelier, remise).



Si une personne présente des symptômes d'intoxication (nausées, vomissements, maux de tête, étourdissements, etc.) **évacuez-la** du milieu

contaminé et **communiquez dès que possible** avec le Centre Anti-Poison du Québec.



Ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un expert.

**1-800-463-5060**

**CENTRE  
ANTI-POISON  
DU QUÉBEC**



Santé  
et Services sociaux

**Québec**



Comité de santé  
environnementale  
du Québec